

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Robertson propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig:

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur King le remplace au fauteuil de la présidence.

Étant posée la question d'agrément, le Greffier déclare que ladite motion est résolue par l'affirmative.

En conséquence, l'honorable sénateur King prend le fauteuil.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur la Table le troisième rapport de l'Examineur suppléant des pétitions de bills privés, comme suit:

Le MARDI 14 mars 1950.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur suppléant des Pétitions de Bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport, comme suit:

Votre Examineur a régulièrement étudié la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir

De *United Grain Growers Limited*, demandant l'adoption d'une loi qui augmente son capital social, autorise la Compagnie à convertir les actions émises de la catégorie "B" (actions de sociétaires) en actions de la catégorie "A", ainsi que pour autres fins.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

Examineur suppléant des Pétitions de Bills privés.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet le message suivant:

Le MARDI 28 février 1950.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que M. l'Orateur et Messieurs Applewhaite, Beyerstein, Blackmore, Brown (*Essex-Ouest*), Carroll, Carter, Casselman, Church, Cleaver, Conacher, Coyle, Dechêne, Demers, Eudes, Fauteux, Gingues, Gourd (*Chapleau*), Hansell, Hellyer, Henderson, Higgins, Homuth, Hunter, Jones, Kirk (*Digby-Yarmouth*), Knight, Lacroix, Laing, Léger, MacNaught, McIlraith, Pearkes, Proudfoot, Ratelle, Rochefort, Ross (*Hamilton-Est*), Rowe, Smith (*York-Nord*), Smith (*Moose-Mountain*), Tustin, Valois, White (*Middlesex-Est*), Whiteside, Winkler et Wood ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des communes, et pour agir au nom de la Chambre des communes comme membres du comité mixte des deux Chambres de la Bibliothèque.

ATTESTÉ.

LÉON-J. RAYMOND,

Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.